



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 2 juin 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Economies d'énergie, transition écologique et lutte contre le changement climatique**  
**Stéphane LE FOLL réunit les industriels de l'agroalimentaire pour promouvoir les investissements verts**

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement a réuni ce jour les professionnels des industries agroalimentaires pour promouvoir les « investissements verts ». L'investissement « vert » figure parmi les objectifs d'investissement prioritaires identifiés par la filière alimentaire : l'attente des consommateurs grandit sur les sujets environnementaux, les coûts énergétiques sont un des principaux postes de dépense dans le secteur agroalimentaire, et par conséquent l'efficacité énergétique et la réduction de l'impact environnemental peuvent être des leviers de la performance économique.

Dans le même temps, l'investissement est au cœur de la politique gouvernementale de redressement de l'économie. C'est dans ce cadre qu'a été annoncé le 9 avril dernier un dispositif fiscal exceptionnel, le « mécanisme de suramortissement », pour amplifier la dynamique positive perceptible depuis quelques mois, et inciter les dirigeants à accélérer la concrétisation de leurs projets et favoriser les entreprises qui investissent plutôt que celles qui distribuent des dividendes. Les dispositifs de soutien à l'investissement doivent être mieux connus car il n'y a pas de temps à perdre pour investir.


C'est pourquoi, dans le prolongement des travaux réalisés par le groupe de travail "Défi Vert" du Comité Stratégique de Filière Alimentaire mis en place par Guillaume GAROT, le Ministre a souhaité mobiliser les acteurs de la filière et valoriser des exemples concrets d'entreprises, pour susciter un maximum de projets d'investissements verts dans le secteur agroalimentaire dans les douze mois qui viennent.

Le levier que constituent les investissements verts a été présenté à travers des témoignages concrets d'entreprises (Antartic, Chavegrand, Cie des Fromages & Richemonts, et Coop d'Isigny Ste Mère) qui ont bénéficié de dispositifs existants pour la réalisation de leur projet. L'échange entre les opérateurs en charge de ces dispositifs de financement (ADEME, Bpifrance, GDF-Suez, EDF et les Agences de l'eau) et

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

les représentants des filières professionnelles et des chefs d'entreprises confirme l'intérêt de la démarche.

Une brochure synthétisant les principaux dispositifs mobilisables et les opérateurs qui les mettent en œuvre a été présentée et sera mise à disposition de tous les acteurs.

**[Télécharger la brochure sur les dispositifs en faveur de l'investissement vert dans les industries agroalimentaires](http://agriculture.gouv.fr/Dispositifs-investissement-vert-IAA)** : <http://agriculture.gouv.fr/Dispositifs-investissement-vert-IAA>

**[Télécharger le guide réalisé dans le cadre du contrat de la filière alimentaire "Agir pour la performance énergétique des entreprises"](http://agriculture.gouv.fr/Filiere-alimentaire-performance-energetique-des-entreprises)** : <http://agriculture.gouv.fr/Filiere-alimentaire-performance-energetique-des-entreprises>